

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DU DOUBS

EXTRAIT DU REGISTRE

des

délibérations du Conseil de Communauté

N°délib.: 000503

Séance du lundi 5 mai 2008

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la C.C.I.D - 46 avenue Villarceau à Besançon,

sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Conseillers communautaires en exercice: 138

Etaient présents : Amagney : Thomas JAVAUX - Arguel : André AVIS - Audeux : Françoise GALLIOU - Auxon-Dessous : Jacques CANAL - Auxon-Dessus : Serge RUTKOWSKI, Geneviève VERRO - Avanne Aveney : Laurent DELMOTTE, Jean-Pierre TAILLARD -Besançon: Hayatte AKODAD, Eric ALAUZET, Frédéric ALLEMANN, Teddy BENETEAU de LAPRAIRIE, Nicolas BODIN, Pascal BONNET, Marie-Odile CRABBE-DIAWARA, Benoît CYPRIANI (à partir du rapport 0.8), Jean-Jacques DEMONET (jusqu'au rapport 0.13), Emmanuel DUMONT, Odile FAIVRE-PETITJEAN, Françoise FELLMANN, Jean-Louis FOUSSERET, Catherine GELIN, Didier GENDRAUD, Fanny GERDIL, Abdel GHEZALI, Jean-François GIRARD, Philippe GONON, Jean-Pierre GOVIGNAUX, Nicolas GUILLEMET, Lazhar HAKKAR, Valérie HINCELIN, Martine JEANNIN, Sylvie JEANNIN, Solange JOLY, Jean-Sébastien LEUBA, Christophe LIME, Michel LOYAT, Jacques MARIOT, Annie MENETRIER, Carine MICHEL, Franck MONNEUR, Nohzat MOUNTASSIR, Jacqueline PANIER, Elisabeth PEQUIGNOT, Danièle POISSENOT, Françoise PRESSE, Béatrice RONZI, Jean ROSSELOT, Jean-Claude ROY, Edouard SASSARD, Joëlle SCHIRRER, Marie-Noëlle SCHOELLER, Corinne TISSIER, Sylvie WANLIN, Nicole WEINMAN - Beure : Philippe CHANEY, Michel PIDANCET (suppléant de Auguste KOELLER) -Boussières: Bertrand ASTRIC, Roland DEMESMAY - Braillans: Alain BLESSEMAILLE - Busy: Philippe SIMONIN - Chaleze: Christophe CURTY - Chalezeule: Raymond REYLE - Champagney: Claude VOIDEY - Champoux: Thierry CHATOT - Champvans les Moulins: Jean-Marie ROTH - Chatillon le Duc : Denis GALLET, Philippe GUILLAUME - Chaucenne : Bernard VOUGNON - Chaudefontaine : Christiane BEUCLER - Chemaudin: Bruno COSTANTINI, Gilbert GAVIGNET - Dannemarie sur Crête: M. Gérard GALLIOT, Frédéric MONIOTTE (suppléant de Jean-Pierre PROST) - Deluz : Sylvaine BARASSI - Ecole Valentin : André BAVEREL, Yves GUYEN - Fontain : Jean-Paul DILLSCHNEIDER - Françoise GILLET, Claude PREIONI - Gennes : Jean SIMONDON - Grandfontaine : François LOPEZ, Laurent SANSEIGNE - La Chevillotte : Jean PIQUARD - La Vèze : Jacques CURTY - Larnod : Gisèle ARDIET - Le Gratteris : Cédric LINDECKER - Mamirolle: Daniel HUOT, Didier MARQUER - Marchaux: Bernard BECOULET - Miserey Salines: Ada LEUCI (suppléante de Marcel FELT), Denis JOLY - Montfaucon : Michel CARTERON, Pierre CONTOZ - Montferrand le Château : Marcel COTTINY, Pascal DUCHEZEAU - Morre: Jean-Michel CAYUELA, Gérard VALLET - Nancray: Jean-Pierre MARTIN, Daniel ROLET - Noironte: Bernard MADOUX - Novillars : Philippe BELUCHE, Bernard BOURDAIS - Pelousey : Catherine BARTHELET, Claude OYTANA - Pirey : Jacques COINTET, Robert STEPOURJINE - Pouilley les Vignes : Jean-Marc BOUSSET, Jean-Michel FAIVRE - Pugey : Marie-Noëlle LATHUILIERE -Rancenay: Michel LETHIER - Roche lez Beaupré: Stéphane COURBET, Jean-Pierre ISSARTEL - Routelle: Claude SIMONIN - Saône: Maryse BILLOT, Alain VIENNET - Serre les Sapins : Gabriel BAULIEU, Thierry MALTIS (suppléant de Christian BOILLEY) - Tallenay : Jean-Yves PRALON - Thise: Bernard MOYSE, Jean TARBOURIECH - Thoraise: Jean-Michel MAY - Torpes: Bernard LAURENT - Vaire le Petit: Michèle DE WILDE - Vaux les Prés : Bernard GAVIGNET - Vorges Les Pins : Patrick VERDIER (suppléant de Charles BATISTE)

<u>Etaient absents</u>: Auxon-Dessous: Jacques THIEBAUT - Besançon: Catherine BALLOT, Patrick BONTEMPS, Françoise BRANGET, Martine BULTOT, Yves-Michel DAHOUI, Cyril DEVESA, Béatrice FALCINELLA, Michel OMOURI - Mazerolles Le Salin: Daniel PARIS - Osselle: Jacques MENIGOZ - Vaire Arcier: Patrick RACINE

Secrétaire de séance : Béatrice RONZI

Procurations de vote :

Mandants: J. THIEBAUT, C. BALLOT, F. BRANGET, B. CYPRIANI (jusqu'au rapport 0.7), Y-M DAHOUI, J-J DEMONET (jusqu'au rapport 0.13), C. DEVESA, M. OMOURI, Daniel PARIS, J. MENIGOZ

Mandataires : J. CANAL, C. TISSIER, J. ROSSELOT, P. GUILLAUME, J-L FOUSSERET, J-C ROY, Valérie HINCELIN, E. SASSARD, C. PREIONI, P. DUCHEZEAU

Objet : Election des délégués de la CAGB dans différentes associations

Election des délégués de la CAGB dans différentes associations

Rapporteur: Jean-Louis FOUSSERET, Président

La Communauté d'Agglomération est représentée dans différentes associations.

Conformément aux statuts de ces organismes, le Conseil de Communauté doit élire différents délégués titulaires et suppléants pour représenter la CAGB dans ces associations.

I. Comité des Oeuvres Sociales de la Ville de Besancon (COS)

Cette association a pour objet de créer, gérer et développer des oeuvres et actions sociales, sportives et culturelles en faveur des agents et anciens agents de la Ville de Besançon, du CCAS de Besançon et de la CAGB.

La CAGB est représentée par 1 titulaire.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté désigne ce délégué titulaire au COS:

l titulaire	
Marie-Odile CRABBE DIAWARA	

2. Groupement des Autorités Responsables des Transports (GART)

Cette association a pour objectif l'amélioration des déplacements et le développement des transports publics en France, en permettant des échanges d'informations entre élus responsables de transports collectifs. Elle regroupe 252 autorités organisatrices des transports (agglomérations, départements et régions).

La CAGB est représentée par I titulaire et I suppléant.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté désigne ce délégué titulaire et suppléant au GART :

I titulaire	I suppléant
Jean-Louis FOUSSERET	Jean-Claude ROY

3. Agence d'Urbanisme de l'Agglomération de Besancon (AUDAB)

L'Agence d'urbanisme de l'agglomération de Besançon a pour vocation :

- d'être un espace de rencontre, de réflexion, de concertation, de prospective et de mémoire pour les différents partenaires concourant au développement économique, social et urbain de l'agglomération de Besançon.
- de proposer par la permanence de ses observations et analyses, une perspective d'ensemble du territoire et de ses évolutions.
- de mener des réflexions de planification, d'aménagement et d'urbanisme dans l'intérêt commun de ses membres, en articulant les domaines de l'habitat, de l'économie, des transports et de l'environnement.
- de mettre en œuvre les mesures propres à assurer l'information de la population (publications, réunions d'information, expositions, colloques...)

2/5

Elle est composée de 4 collèges :

- ler collège Les membres fondateurs (CAGB, Département du Doubs, Etat)
- 2ème collège Les membres de droit (le SMSCoT, la Ville de Besançon, les Communautés de communes du SMSCoT)
- 3ème collège Les membres adhérents (les communes de l'agglomération bisontine, comprise au sens du périmètre du Schéma de cohérence territoriale)
- 4ème collège Les membres adhérents après agrément.

La CAGB est représentée à l'Assemble générale par le Président de la CAGB et 15 élus titulaires. Ces 16 élus seront amenés par la suite à élire parmi eux 7 représentants au Conseil d'Administration de l'AUDAB.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté désigne ces délégués titulaires à l'AUDAB :

16 titulaires

Jean-Louis FOUSSERET

Patrick BONTEMPS

Françoise PRESSE

Nicolas GUILLEMET

Didier GENDRAUD

Béatrice RONZI

Nicolas BODIN

Jean-Paul DILLSCHNEIDER

Serge RUTKOWSKI

André BAVEREL

Jean-Pierre PROST

Claude OYTANA

Alain VIENNET

Bernard MOYSE

Bertrand ASTRIC

Michel LETHIER

4. Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE)

Le PLIE est une association dont la mission consiste en l'insertion professionnelle des publics fragilisés et donc éloignés de l'emploi. La CAGB apporte son soutien au PLIE dont la démarche s'appuie notamment sur les structures d'insertion et les entreprises du secteur économique.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté désigne ces délégués titulaires au PLIE :

9 titulaires

Annie MENETRIER

Valérie HINCELIN

Teddy BENETEAU de LAPRAIRIE

Sylvie WANLIN

Bernard MOYSE

Philippe CHANEY

Serge RUTKOWSKI

Jean-Michel CAYUELA

Jean-Michel FAIVRE

Délibération du lundi 5 mai 2008

Conseil de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

Membres adhérents: CAGB, Région Franche-Comté, Département du Doubs, Mission Locale Espace Jeunes, Centre d'Information et d'Orientation, Office Public Municipal HLM, SAFC, Grand Besançon Habitat, SAIEMB, Union Régionale des Entreprises d'Insertion, Caisse des Dépôts et Consignations, Fédération Nationale des Associations d'Accueil et de Réadaptation Sociale, Coordination des Organismes d'Aide aux Chômeurs par l'Emploi, Coordination National de Liaison des Régies de Quartiers, Associations d'action sociale, entreprises solidaires, ...

La CAGB est représentée à l'Assemblée générale du PLIE par 9 titulaires.

5. Association des Communautés de France (AdCF)

Cette association fédère plus d'un millier de communautés de communes, d'agglomération et urbaines. L'AdCF s'attache à promouvoir la coopération intercommunale, en participant activement à l'élaboration des lois, à la diffusion des pratiques locales et à l'appui technique des élus et techniciens communautaires. Elle contribue également aux grands débats sur l'organisation territoriale française, la réforme de la fiscalité locale et l'exercice des compétences décentralisées.

La CAGB est représentée par 1 titulaire.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté désigne ce délégué titulaire à l'AdCF :

l titulaire		
Gabriel BAULIEU		

6. Association des Maires des Grandes Villes de France (AMGVF)

Cette association réunit 95 maires et présidents des plus grandes villes et de plus grands groupements intercommunaux de France (plus de 100 000 habitants).

Elle a pour but de défendre les intérêts des grandes villes et de leurs habitants. Elle participe ainsi aux débats parlementaires concernant les collectivités, et fait connaître régulièrement ses propositions. La CAGB est représentée par 1 titulaire.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté désigne ce délégué titulaire à l'AMGVF :

I titulaire		
Gabriel BAULIEU		

7. Association du Réseau Métropolitain Rhin-Rhône

Le Réseau Métropolitain Rhin-Rhône est un réseau de coopération transfrontalier et interrégional qui réunit les Villes et Agglomérations de Bâle, Belfort, Besançon, Le Creusot/Monceau, Chalon-sur-Saône, Dijon, Montbéliard, Mulhouse et Neuchâtel. Ses objectifs sont la construction de projets partenariaux et la valorisation des potentialités de développement.

La CAGB est représentée par 1 titulaire.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté désigne ce délégué titulaire à l'Association du Réseau Métropolitain Rhin-Rhône :

l titulaire	****	·
Jean-Pierre GOVIGNAUX		

Délibération du lundi 5 mai 2008

Conseil de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

8. <u>Association de Surveillance de la Qualité de l'air dans l'Agglomération Bisontine et le Sud Franche-Comté (ASQAB)</u>

L'Association de Surveillance de la Qualité de l'Air dans l'agglomération bisontine et le Sud Franche-Comté a une mission de surveillance, de prévision et d'information sur la qualité de l'air. Elle réunit l'Etat, des collectivités territoriales, des associations et des industriels.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté désigne ce délégué titulaire et suppléant à l'Association de Surveillance de la Qualité de l'air dans l'Agglomération Bisontine et le Sud Franche-Comté:

l titulaire	l suppléant
Daniel HUOT	Béatrice FALCINELLA

Récapitulatif:

Associations	Représentation CAGB : nombre de sièges	
	Titulaire(s)	Suppléant(s)
COS de la Ville de Besançon	l titulaire	
Groupement des Autorités Responsables des Transports (GART)	l titulaire	l suppléant
Agence d'Urbanisme de l'Agglomération de Besançon – Assemblée Générale	16 titulaires	
Association du PLIE de la C.A.G.B.	9 titulaires	
Association des Communautés de France (AdCF)	l titulaire	
Association des Maires des Grandes Villes de France (AMGVF)	l titulaire	
Association du Réseau Métropolitain Rhin-Rhône	l titulaire	
Association de Surveillance de la Qualité de l'air dans l'Agglomération Bisontine et le Sud Franche-Comté (ASQAB)	l titulaire	l suppléant

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour: 134
Contre: 0
Abstention: 0

Pour extrait conforme,

Préfecture de la Région Franche Contrôle de légalité DCTCJ

Le Président Contrôle de légalité DCTCJ

15 MAI 2008

5/5